

L'économie circulaire

EN ILLE-ET-VILAINE

En 2022, l'Ille-et-Vilaine compte près de 10 000 emplois dans les entreprises spécialistes de l'économie circulaire, soit 3 % du total de l'emploi privé. Seul un tiers des 4 200 établissements sont employeurs. Ce nombre important d'acteurs spécialistes de l'économie circulaire traduit une forte atomisation du secteur et une moindre concentration des emplois dans les grands établissements que dans le reste de l'économie.

Quatre grands secteurs structurent l'économie circulaire :

1. La réparation maintenance de biens, d'équipements et de véhicules ;
2. La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ;
3. Le cycle de l'eau ;
4. L'économie de la fonctionnalité (partage et location de biens et d'équipements) et les commerces d'occasion.

Les activités de réparation forment le premier secteur, représentant 41 % des effectifs et plus de la moitié des établissements (55 %). Les deux secteurs suivants sont le traitement et la valorisation des déchets (26 %) et l'économie de la fonctionnalité (23 %). La métropole rennaise concentre près de 60 % des emplois de l'économie circulaire de l'Ille-et-Vilaine. Les villes moyennes du département rassemblent 20 % des effectifs (7 % à Fougères, 6 % à Vitré et à Saint-Malo, 1,5 % à Redon - partie Ille-et-Vilaine).

78 % des emplois sont situés dans des zones d'activités économiques (ZAE), où se trouvent les plus grands employeurs du secteur. Le tissu urbain mixte, intégrant à la fois activités économiques et habitat, regroupe 41 % des établissements et 11 % des emplois. L'emploi circulaire a progressé de + 32 % entre 2006 et 2022, avec une création nette de 2 400 postes. C'est surtout depuis 2015 que les activités circulaires se développent, en particulier dans la réparation de véhicules, le traitement des déchets et la location de biens.

1 - « Spécialiste » de l'économie circulaire au sens où les activités circulaires de l'entreprise constituent son activité principale. D'autres entreprises peuvent exercer des activités circulaires sans pour autant qu'il s'agisse de leur activité principale.



9 800 emplois privés
dans l'économie
circulaire
en Ille-et-Vilaine
(3,2 % des effectifs
privés)



4 200 établissements

actifs au 31/12/2022

dont

1 350

sont employeurs



4 grands secteurs

41% des salariés privés et

55% des établissements

sont des spécialistes

de la réparation et

de la maintenance



8 emplois sur 10

sont implantés en ZAE

Des effectifs circulaires en hausse

de **+32%** entre 2006 et 2022

Source Dataviz : répertoire Sirene de l'Insee, données emplois du GIP-MDS, retraitements Audiar.

COMPOSITION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN 2022

Quatre secteurs spécialisés dans l'économie circulaire

La définition juridique de l'économie circulaire dans le Code de l'environnement¹ fournit des clés de lecture en détaillant les principes de prévention des déchets, d'écoconception, d'écologie industrielle et territoriale, d'économie de la fonctionnalité, ainsi que la réutilisation, la réparation, le réemploi et la valorisation des matières. Toutefois, cette approche réglementaire ne permet pas d'établir une définition suffisamment précise pour quantifier les activités économiques selon les nomenclatures de l'Insee. Il n'existe pas de nomenclature officielle des activités de l'économie circulaire, cette note reprend donc la définition de l'ADEME.

Selon cette dernière, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. Afin d'approcher cette définition, quatre catégories d'activités sont retenues dans cette note :

- Les activités de **réparation et de maintenance** qui ont pour but d'allonger la durée d'usage d'un bien ou de ses composants. Quatre sous-catégories sont observées : la réparation de biens personnels, la réparation d'équipements, la réparation/maintenance navale et aéronautique, la réparation de véhicules ;
- **L'économie de la fonctionnalité**, dont l'approche vise à proposer des services plutôt que des produits, met l'accent sur l'usage plutôt que sur la propriété. Cette catégorie concerne les entreprises de location, de voitures, de vélos, d'appareils électroménagers, d'équipements divers. Les commerces d'occasion sont intégrés à cette catégorie ;
- Les structures privées et publiques chargées de **collecter et de transformer ou de recycler les déchets** en ressources utiles (production d'énergie, papier recyclé...).
- Le **cycle de l'eau** comprenant le captage et le traitement de l'eau en amont et le traitement des eaux usées en aval ;

Seules les activités spécialisées dans l'économie circulaire sont analysées dans cette note. Les entreprises ayant mis en place des process circulaires et d'écoconception, mais qui n'appartiennent pas à l'une des quatre catégories du « cœur » de l'économie circulaire ne rentrent pas dans le périmètre d'étude. De même, les établissements déclarant des activités secondaires et partielles pouvant relever de l'économie circulaire ne sont pas comptabilisés (cf. encadré).

1 - https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041598662

Les activités partielles de location et de réparation

L'économie de la fonctionnalité n'est pas pratiquée que par des spécialistes des locations et de la mise en partage de biens, véhicules et d'équipements. En Ille-et-Vilaine, **près de 800 établissements employeurs déclarent avoir une activité partielle de location** de biens, de véhicules ou d'équipements. Des établissements dont le métier principal est la vente de biens ou de services peuvent avoir une partie de leur chiffre d'affaires réalisé grâce à la location de marchandises (enseignes d'équipement de la maison, de biens électroménagers et informatiques, de vêtements, des pharmacies, des GMS louant des véhicules, des entreprises de transport...).

La réparation de biens est également mentionnée comme étant une activité secondaire pour **700 établissements employeurs**. Ces deniers sont par exemple enregistrés comme des commerces de véhicules, des commerces de gros de matériel agricole ou d'équipements de la construction.

Jusqu'à 15 500 postes travaillent dans ces établissements en partie mobilisés dans l'économie de la fonctionnalité et dans la réparation de biens et équipements.



© visuel généré par Midjourney à l'aide d'un prompt Audiar.



Seul l'emploi sous contrat privé est observé dans cette note. Ce qui tend à sous-estimer le poids des activités de l'économie circulaire liées aux déchets et à l'eau exercées en régie par les collectivités publiques.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ILLE-ET-VILAINE

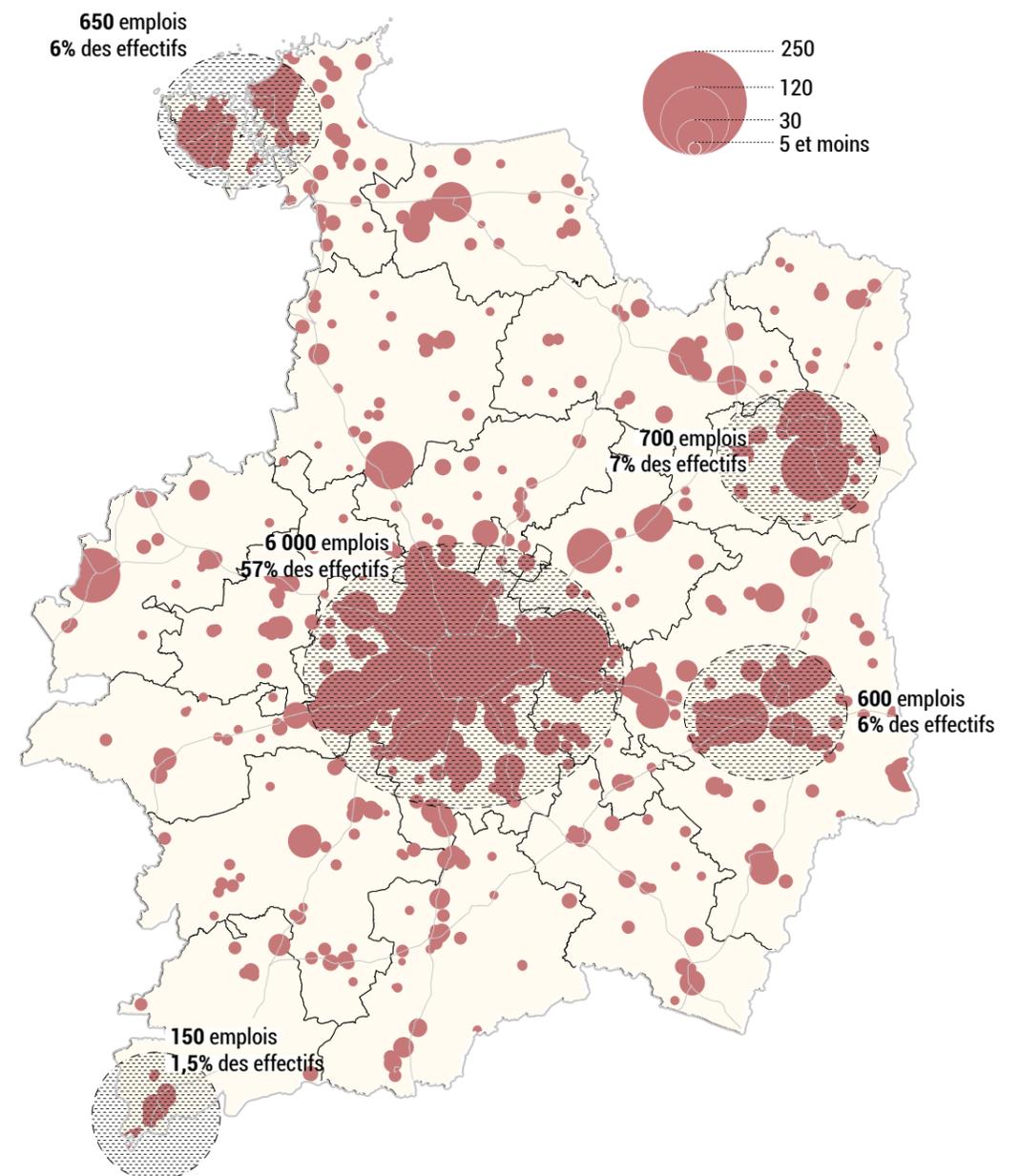
9 800 emplois et 4 200 établissements constituent l'économie circulaire bretilienne

Sur la base de cette définition, il est possible d'estimer que l'économie circulaire emploie dans le département près de 10 000 emplois à temps plein dans 1 330 établissements privés employeurs, spécialistes des activités circulaires. Au total, 4 200 établissements sont actifs en décembre 2022.

56 % des emplois sont implantés dans la métropole rennaise. Les villes moyennes du département rassemblent 22 % des emplois circulaires (9 % à Vitré, 6,5 % à Fougères, 5 % à Saint-Malo et 1,5 % à Redon partie Ille-et-Vilaine). Le reste de l'emploi circulaire est installé dans le reste du département, qui compte quelques grandes structures employeuses comme les établissements Maurice Théaud à Saint-Méen-le-Grand, Sede Environnement (Véolia) à Dol de Bretagne ou la Communauté Emmaüs à Hédé-Bazouges.

L'économie circulaire représente **3,2% de l'emploi salarié privé** dans le département

L'EMPLOI PRIVÉ CIRCULAIRE FIN 2022 en Ille-et-Vilaine



RÉPARTITION DE L'EMPLOI ET DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA LOCALISATION
par type d'espace, en Ille-et-Vilaine fin 2022

Type d'espace	Emplois	Établissements employeurs	Établissements Total
Zone d'activités économiques	7 600 78%	750 57%	1 250 32%
Tissu urbain mixte – hors ZAE	1 100 11%	330 25%	1 650 41%
Hors ZAE et tissu urbain	1 100 11%	250 18%	1 100 28%
Total économie circulaire	9 800	1 330	4 000*

Lecture : 7 600 emplois circulaires sont implantés en ZAE, soit 78 % des effectifs de l'économie circulaire.

* Parmi les 4 200 établissements, seuls 4 000 ont une géolocalisation connue.

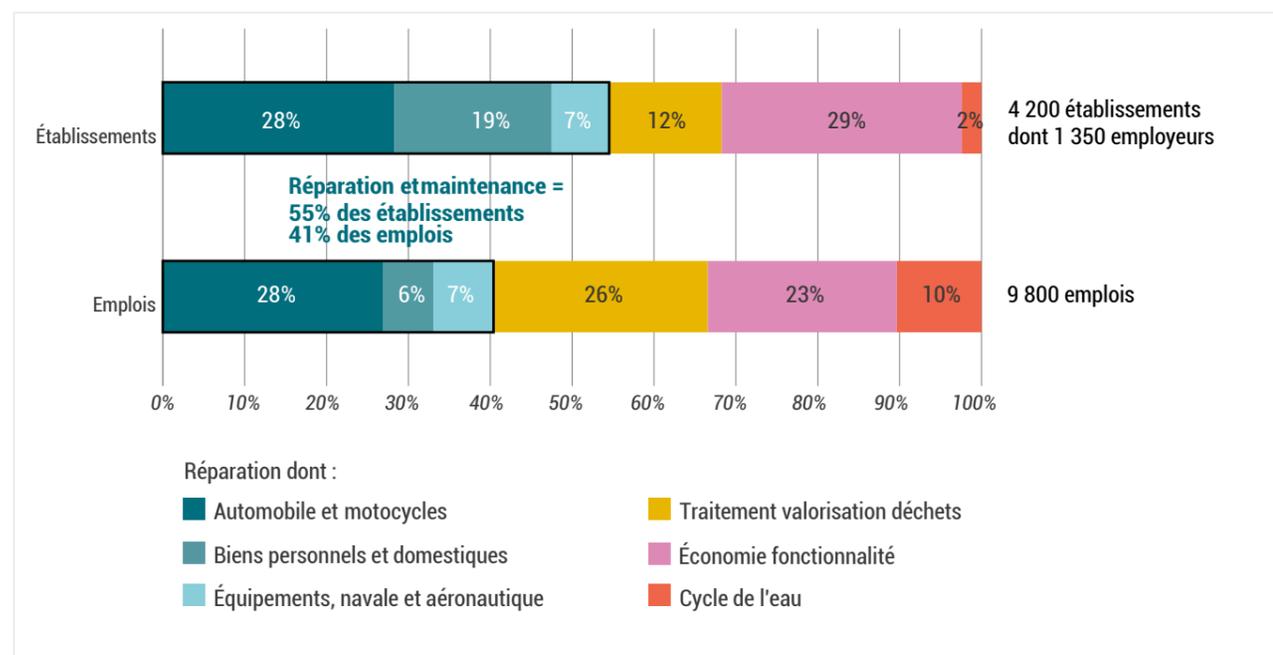
7 600 emplois de l'économie circulaire sont implantés en zone d'activités économiques, soit 78 % des effectifs. Sur les 1 350 établissements employeurs recensés, 750 sont localisés dans ces zones dédiées (57 %). Les principaux employeurs du secteur, tels qu'Arval Services Lease, la SPL Eau du Bassin Rennais, EBS le Relais Bretagne, Chimirec, la SAUR et SUEZ, sont implantés en ZAE.

Le tissu urbain mixte² rassemble 1 100 emplois répartis parmi 330 établissements. Ces derniers affichent des effectifs moyens par établissement plus faible (3,3 ETP) que celle observée en ZAE (10 ETP). Le tissu urbain mixte abrite davantage d'établissements non-employeurs relevant de la réparation ou de locations de biens domestiques, comparativement aux ZAE. Globalement, 41 % des établissements, employeurs et non-employeurs confondus, sont implantés au sein du tissu urbain mixte.



2 - Espace hors zone d'activités, dédié à l'habitat et accueillant également des activités économiques.

ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOIS PRIVÉS SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Répartition par secteur en Ille-et-Vilaine fin 2022



Sources : Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements et réalisation Audiar.



Réparation et maintenance

2 300 établissements

Plus de la moitié des 4 200 établissements circulaires (55 %), qu'ils soient employeurs ou non, sont spécialisés dans la **réparation et la maintenance** de biens, de véhicules et d'équipements. La réparation maintenance concentre 41 % des emplois à plein temps.

On distingue trois sous-secteurs :

4 000 emplois

- La **réparation automobile et de motocycles** : 2 600 emplois et 1 200 établissements dont la moitié d'employeurs ;
- La **réparation d'équipements** : 500 emplois et 200 établissements dont 90 employeurs ;
- La **réparation de biens personnels et domestiques** : 600 emplois et 800 établissements dont 110 employeurs.



Traitement et valorisation des déchets

580 établissements

Le deuxième secteur en termes d'emploi est le **traitement et la valorisation des déchets**, avec 26 % des emplois (2 500 emplois) répartis parmi 14 % des établissements de l'économie circulaire (580 établissements dont 150 employeurs). Certaines entreprises, telles qu'EBS le Relais, Chimirec, et Suez Ouest, emploient plus de 100 salariés.

2 500 emplois



Économie de la fonctionnalité

1 200 établissements

L'**économie de la fonctionnalité** représente 29 % des établissements, soit 1 200 unités. La location de biens, de véhicules, d'équipements et la revente de biens d'occasion comptent pour 23 % des effectifs (2 300 postes), répartis parmi 300 établissements employeur :

2 300 emplois

- La **location d'équipements** : ce sous-secteur emploie 1 000 salariés dans la location de machines et d'équipements à destination des professionnels (industrie, construction, machines agricoles). Près de 450 établissements sont enregistrés dans la location d'équipements ;
- La **location de voiture et de camions** (330 emplois et 200 établissements, dont 50 sites employeurs).
- La **location de biens personnels et domestiques** (400 emplois et 200 établissements, dont 50 employeurs).
- Les **commerces d'occasion** (100 emplois, 230 établissements dont 30 employeurs).



La seconde main

La mesure des emplois et des établissements ne permet pas d'appréhender pleinement le poids de la seconde main dans l'économie circulaire. D'autres indicateurs, non exploités dans cette note, révèlent l'ampleur de cette transformation des modes de consommation : le marché de l'occasion progresse de 15 % par an, représente 12 % des ventes d'habillement, et ses principales plateformes numériques figurent parmi les sites e-commerce les plus fréquentés en France, Leboncoin en deuxième position après Amazon et Vinted en cinquième position.

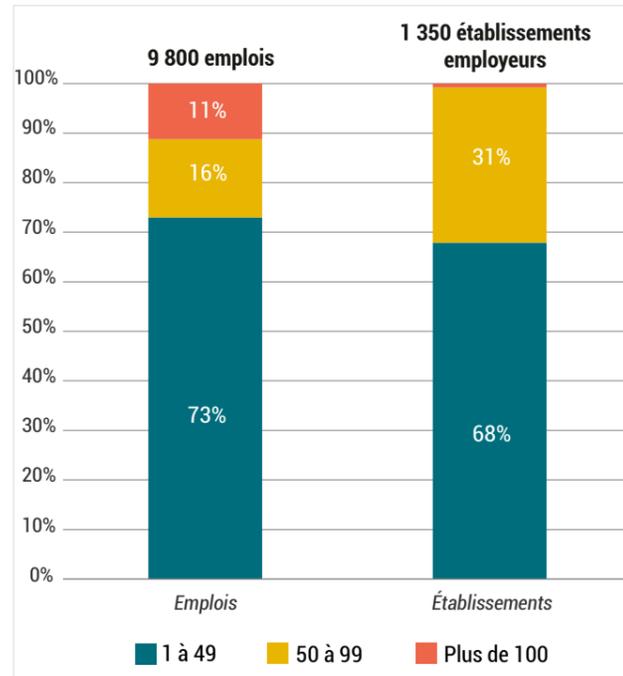
Sources : Cabinet Enov, Le Monde.



Cycle de l'eau

1 000 emplois

Le secteur du **cycle de l'eau**, bien que regroupant un nombre limité d'établissements, représente un emploi sur dix, avec des entreprises telles que SPL Eau du Bassin Rennais, SAUR et Veolia Eau.



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements et réalisation Audiar.

Parmi les 4 200 établissements actifs au 31/12/2022, spécialistes de l'économie circulaire, 1 350 sont employeurs, soit un peu moins d'un établissement sur trois.

73 % des emplois de l'économie circulaire appartiennent à un établissement employant moins de 50 salariés, contre 53 % dans le reste de l'économie privée. Seuls 11 % des emplois circulaires sont rattachés à des établissements employant plus de 100 salariés, alors que cette part est de 33 % pour le reste de l'économie privée. L'économie circulaire est davantage portée par des petits établissements employant moins de 50 salariés que dans le reste de l'économie privée.

Parmi les 20 premiers établissements de l'économie circulaire, 11 appartiennent au secteur du traitement des déchets, 6 au cycle de l'eau, 2 à la réparation de biens et d'équipement et 1 à l'économie de la fonctionnalité.



LES PLUS GRANDS EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE D'ILLE-ET-VILAINE FIN 2022

TOP 10 DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, PAR SECTEUR

Entreprise	Tranche d'effectif	Commune	Secteur
Suez RV Ouest	Plus de 200	St-Grégoire, Chartres-de-Bretagne	Traitement valorisation déchets
EBS Le Relais Bretagne	Plus de 100	Acigné	Traitement valorisation déchets
Chimirec	Plus de 100	Javené	Traitement valorisation déchets
Tribord	Plus de 100	Rennes	Traitement valorisation déchets
Compagnie De Nettoyement Et Transports	Plus de 100	St-Grégoire	Traitement valorisation déchets
Engie Bioz Services	Plus de 100	St-Grégoire, Hédé-Bazouges	Traitement valorisation déchets
Communauté Emmaüs	Plus de 100	Hédé-Bazouges, Fougères	Traitement valorisation déchets
Paprec Grand-Ouest	Moins de 100	Le Rheu	Traitement valorisation déchets
Établissements Maurice Théaud SA	Moins de 100	St-Méen-le-Grand	Traitement valorisation déchets
Biogaz Planet France	Moins de 100	Liffré	Traitement valorisation déchets
Safran Landing Systems Services Dinard	Moins de 100	St-Lunaire	Équipements, navale et aéronautique
Logipar Ouest	Moins de 100	Torcé	Réparation automobile et motocycles
Otis	Moins de 100	Cesson-Sévigné	Réparation d'équipements
Minelec	Moins de 100	Acigné	Réparation d'équipements
PSA Retail France Sas	Moins de 100	Cesson-Sévigné	Réparation automobile et motocycles
Garage De Sevigne	Moins de 100	Cesson-Sévigné	Réparation automobile et motocycles
Lavance Services France	Moins de 100	Le Rheu	Réparation d'équipements
Darty Grand Ouest	Moins de 100	St-Jacques-de-la-Lande	Réparation de biens personnels et domestiques
Transform	Moins de 100	Châteaubourg	Réparation de biens personnels et domestiques
Soudure Construction Reseaux - SCR	Moins de 100	St-Erblon	Réparation d'équipements
Arval	Plus de 200	Saint-Grégoire	Économie fonctionnalité
Les Lavandières	Moins de 100	Lécousse	Économie fonctionnalité
Fraikin France	Moins de 100	Cesson-Sévigné	Économie fonctionnalité
Société Nouvelle JFB Levage	Moins de 100	St-Jacques-de-la-Lande	Économie fonctionnalité
Kertrucks Location Et Services	Moins de 100	Chartres-de-Bretagne	Économie fonctionnalité
Kiloutou	Moins de 100	Bruz	Économie fonctionnalité
B.R.C. 77	Moins de 100	Le Pertre	Économie fonctionnalité
Alti-Loc Échafaudages	Moins de 100	Vitré	Économie fonctionnalité
Aga Medical SA - Linde Healthcare - Linde Gas	Moins de 100	Noyal-sur-Vilaine	Économie fonctionnalité
Petit Forestier Location	Moins de 100	Noyal-sur-Vilaine	Économie fonctionnalité
SPL Eau Du Bassin Rennais	Plus de 100	Rennes	Cycle de l'eau
SAUR	Plus de 100	Mordelles	Cycle de l'eau
Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux	Plus de 100	Rennes, Vitré, Maen Roch, Cesson-Sévigné	Cycle de l'eau
OTV	Moins de 100	Rennes	Cycle de l'eau
Sade - Compagnie Générale de Travaux Hydrauliques	Moins de 100	Rennes	Cycle de l'eau
Compagnie des Eaux et de l'Ozone Procédés MP Otto	Moins de 100	St-Malo	Cycle de l'eau
Sede Environnement - Veolia	Moins de 100	Dol-de-Bretagne	Cycle de l'eau
Alzeo Environnement Ouest	Moins de 100	Maen Roch	Cycle de l'eau
Servimo Shbir	Moins de 100	Rennes	Cycle de l'eau
Forafrance	Moins de 100	La Mézière	Cycle de l'eau

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS « CIRCULAIRES » ENTRE 2006 ET 2022

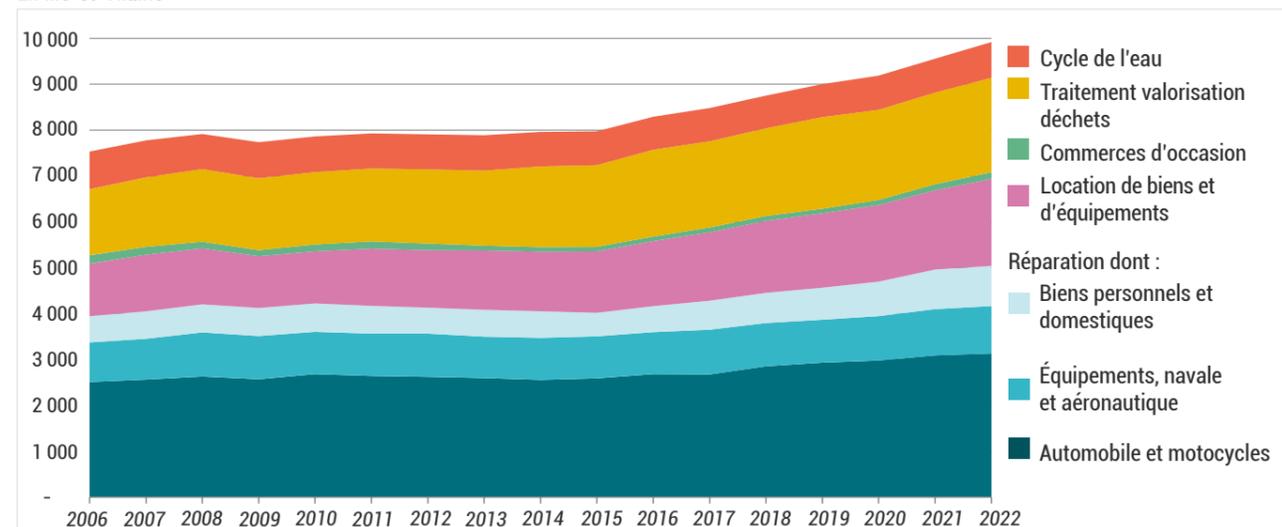
Les effectifs salariés ont progressé d'un tiers entre 2006 et 2022

L'économie circulaire du département a connu une croissance de ses effectifs de + 32 % entre 2006 et 2022, soit 2 400 salariés supplémentaires. Les créations d'emplois ont été particulièrement soutenues depuis 2015, avec 2 000 postes supplémentaires, soit + 26 % en 7 ans. Ces créations d'emplois se répartissent entre trois grands secteurs circulaires : un quart provient du traitement et de la valorisation des déchets, 31 % de l'économie de la fonctionnalité et 44 % des activités de réparation. Parmi les spécialistes de la réparation, les créations d'emplois sont particulièrement importantes dans la réparation de véhicules (+ 620) et dans une moindre

mesure la réparation de biens domestiques et personnels (+ 300 emplois). En revanche, le cycle de l'eau et les commerces d'occasion enregistrent une stagnation de leurs effectifs.

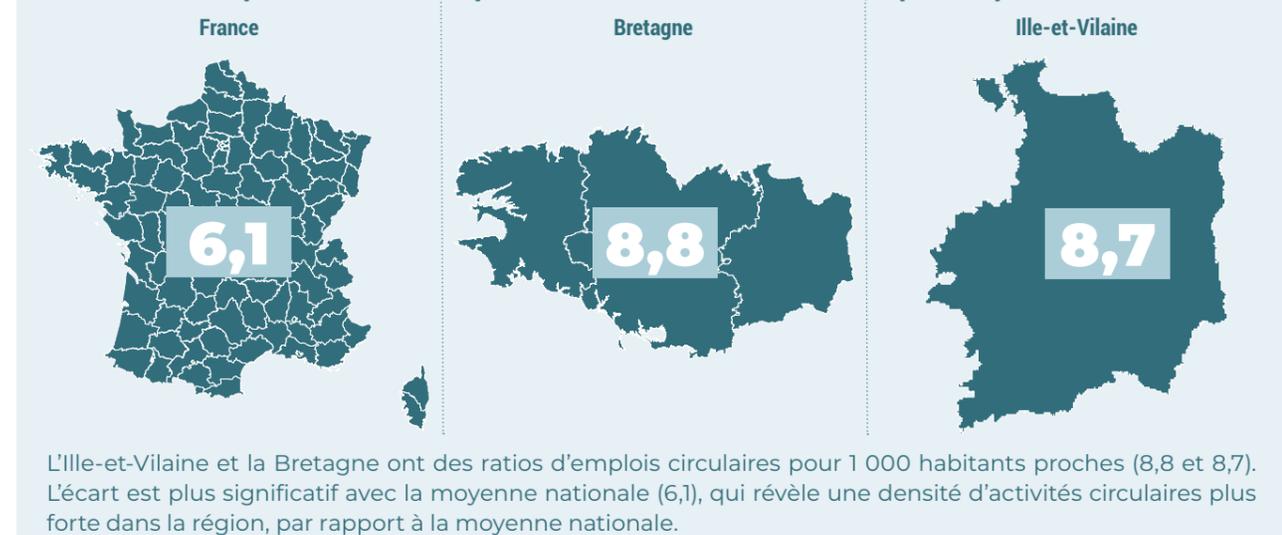
L'économie circulaire a connu une croissance significative de ses effectifs entre 2006 et 2022, surpassant le reste de l'économie privée de 8 points (+ 24 % pour le reste de l'économie privée). Mais c'est surtout depuis 2015 que les activités se développent particulièrement en Ille-et-Vilaine comme en Bretagne, et dans une moindre mesure au plan national. Les activités circulaires, étant fortement liées à leur lieu d'implantation (activités présentiels de réparation, de traitement des déchets et de l'eau, répondant aux besoins de la population du territoire), bénéficient de la croissance démographique soutenue du département. La population d'Ille-et-Vilaine a augmenté de + 13,5 % entre 2008 et 2021, soutenant ainsi le développement de ces activités.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CIRCULAIRE PRIVÉ ENTRE 2006 ET 2022 En Ille-et-Vilaine

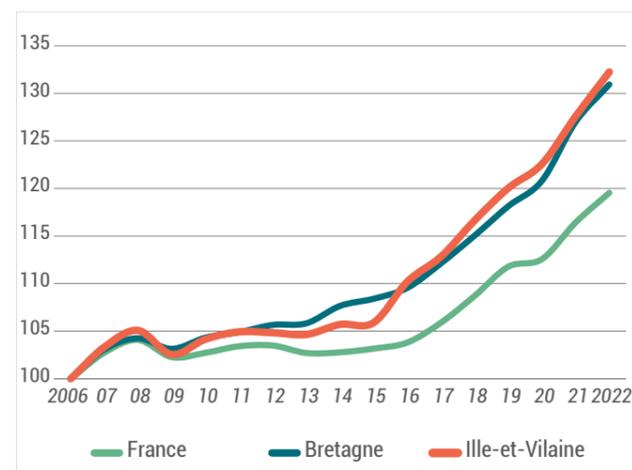


Sources : Fichier emploi salarié privé URSSAF, retraitements Audiar.

Nombre d'emplois circulaires pour 1 000 habitants en 2022 (Ratios)



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CIRCULAIRE PRIVÉ ENTRE 2006 ET 2022 Comparaison Ille-et-Vilaine - Bretagne - France



Sources : Fichier emploi salarié privé URSSAF, retraitements Audiar.

Entre 2006 et 2022, les effectifs salariés privés de l'économie circulaire ont augmenté de 31 % en région Bretagne, soit 7 400 emplois supplémentaires – dont 2 400 créés en Ille-et-Vilaine. Le dynamisme de l'Ille-et-Vilaine est proche de la moyenne régionale (+ 1 point), et est nettement supérieur à la moyenne nationale (+ 12 points). La hausse des effectifs salariés s'accélère à partir de 2015-2016, dans le département, comme ailleurs en France.

En Ille-et-Vilaine, en comparaison du reste du territoire national, les hausses d'effectifs sont particulièrement fortes dans les secteurs du traitement et la valorisation des déchets (+ 43 % dans le département contre + 31 % en moyenne en France) ainsi que dans l'économie de la fonctionnalité (+ 62 % contre + 28 % en France). Les effectifs dans les secteurs de la réparation et de la maintenance ont augmenté de + 28 % en Ille-et-Vilaine, soit 13 points de plus qu'ailleurs en France.

Des écarts dans les volumes d'emplois peuvent être observés par rapport au premier chapitre, en raison des méthodes de comptage de l'emploi utilisées. Les données du GIP MDS* comptabilisent l'emploi en équivalents temps plein, tandis que celles de l'Urssaf se basent sur le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année.

Par ailleurs, l'utilisation, en première partie, d'un fichier détaillé sur les établissements nous permet d'exclure certaines structures dont l'activité ne relève pas réellement de l'économie circulaire, ou, à l'inverse, de réintégrer des spécialistes de ce domaine classés dans d'autres codes d'activités.

*GIP MDS : Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) est un service public numérique travaillant sur la digitalisation des formalités déclaratives des entreprises.



900 établissements circulaires supplémentaires ont été recensés en 2022, par rapport à 2015

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CIRCULAIRES
Par année entre 2015 à 2022

Libellé	Nombre d'établissements actifs au 31/12
2015	3 300
2016	3 350
2017	3 450
2018	3 550
2019	3 700
2020	3 850
2021	4 050
2022	4 200
Évolution 2015-2022	+ 900

Source : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

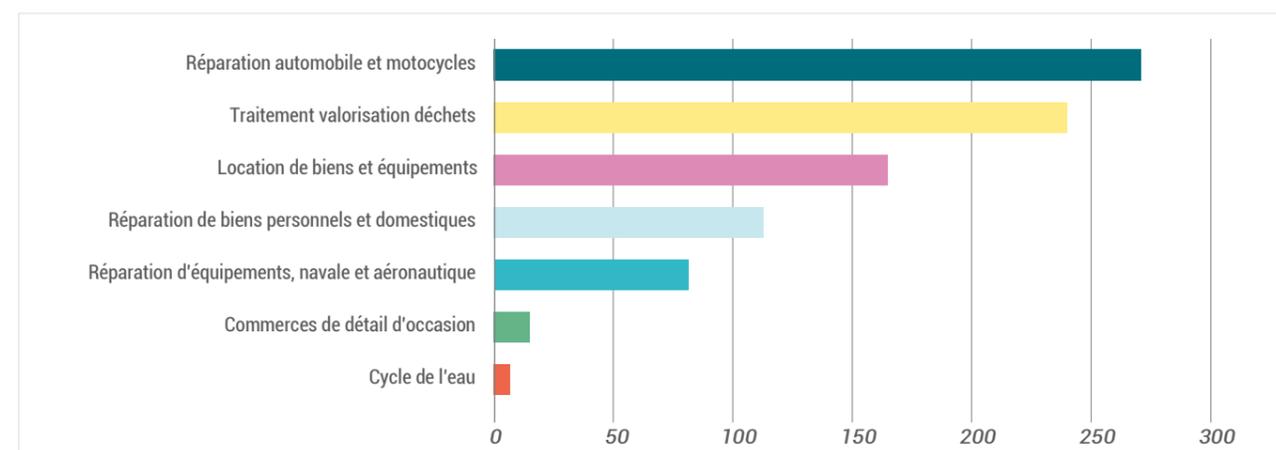
Le stock d'établissements actifs en 2015 était d'environ 3 300 en Ille-et-Vilaine. Ce nombre a augmenté en moyenne de 130 établissements par an entre 2015 et 2022 pour atteindre 4 200 établissements actifs fin 2022, soit une hausse de 27%.

Près d'un établissement sur deux est créé dans le tissu urbain mixte et plus d'un sur trois en zone d'activités économiques.

Depuis 2015, les créations d'établissements se répartissent en trois catégories juridiques, chacune représentant environ un tiers : les SAS, les SARL et les entreprises individuelles.

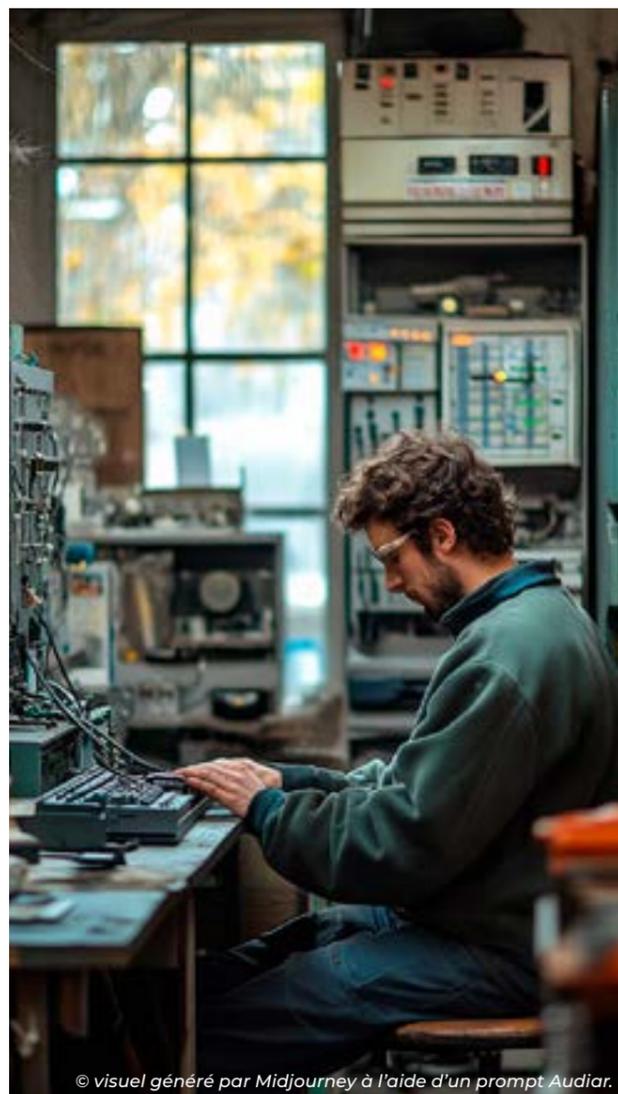
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Par secteur entre 2015 à 2022



Source : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

Le nombre d'établissements a particulièrement augmenté dans la réparation de véhicules (+275 établissements), le traitement et valorisation des déchets (+240) ainsi que dans l'économie de la fonctionnalité et l'occasion (+180).



© visuel généré par Midjourney à l'aide d'un prompt Audiar.

GLOSSAIRE

Économie circulaire : L'article K110-1-1 du code de l'environnement définit le concept d'économie circulaire comme suit :

« La transition vers une économie circulaire vise à atteindre une empreinte écologique neutre dans le cadre du respect des limites planétaires et à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets ».

Écoconception : Penser dès la conception d'un produit son cycle de vie, dans le but de réduire les impacts environnementaux négatifs. Toutes les étapes sont prises en compte, dont l'extraction des matières utilisées, la production, la logistique, l'usage et la réparabilité, la gestion de fin de vie du produit...

Économie de la fonctionnalité : Modèle économique où le revenu d'une entreprise est généré par la vente de l'usage ou des services liés à un produit plutôt que par la vente du produit lui-même. Ce modèle intensifie l'usage des produits.

Principe des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler. Il s'agit d'un concept central dans l'économie circulaire, encouragent les pratiques qui diminuent la quantité de déchets produits, prolongent la durée de vie des produits et transforment les déchets en nouveaux produits ou ressources.

Le **réemploi** désigne l'action de donner une seconde vie à un produit ou un matériau sans modifier sa forme ou sa fonction initiale, sans réparation ou transformation majeure du produit. Le **reconditionnement** implique des traitements plus lourds avant la réutilisation d'un produit (remise à neuf complète, remplacement de pièces usées ou obsolètes). Le **remanufacturing** est un processus industriel où des produits en fin de vie ou des composants usagés sont remis à neuf pour atteindre ou surpasser les spécifications techniques des produits originaux. Le remanufacturing implique un processus plus technique, plus industriel et donc massifié que le reconditionnement.

La **revalorisation** implique la transformation d'un déchet ou d'un produit en fin de vie en un nouveau produit ou matériau, ou inclut la conversion de déchets en énergie.

Recyclage : Processus par lequel les matériaux des produits en fin de vie sont récupérés et transformés en matières premières qui peuvent ensuite être utilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

Territoire circulaire : renvoie à la nécessité de créer les conditions favorables au développement de l'économie circulaire, c'est-à-dire permettant de rendre ce modèle économique viable et de massifier les flux valorisés.

MÉTHODOLOGIE

Le répertoire Sirene de l'Insee a servi de base de travail pour identifier les structures dites « spécialistes » de l'économie circulaire, c'est-à-dire appartenant à l'un des grands secteurs observés dans cette note.

- Réparation, entretien et maintenance : tous les codes d'activités en lien avec la réparation de biens, d'équipements, de véhicules. Codes 33, 95 et une partie des 45 de la nomenclature en A88 ;
- Économie de la fonctionnalité : tous les codes d'activité en lien avec la location de biens, d'équipements, de véhicules. Les codes 77 de la A88 et les commerces d'occasion ;
- Traitement et valorisation des déchets : toutes activités de collecte, traitements, récupération, distribution, élimination des déchets. Les codes 38 et 39 de la A88 et une partie du code 35 (méthanisation) ;
- Cycle de l'eau : les activités de captage et traitement de l'eau, traitement des eaux usées. Les codes 36 et 37 de la A88.

Les codes d'activités listés ci-dessus ont été complétés par des recherches de mots clés associés à l'économie circulaire, apparaissant dans les descriptifs d'activité (bodacc, site internet).

Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein, à partir des effectifs mensuels transmis par le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS). Cette source ne couvre que l'emploi salarié privé, hors intérim et apprentissage.



Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Kevin MORVAN

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU